



EPREUVES D'ADMISSIBILITE FPC-PROFIL 08

Epreuve de culture générale portant sur l'
histoire de l'architecture, de la ville et de l'art

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 3

Rendu : Sur copie standard d'examen, équivalent 4 pages A4 + 1 intercalaire (2 pages A4) maximum

Critères d'évaluation : 1/ Compréhension du texte et du bâtiment dans son contexte historique, au regard des documents fournis ; 2/ Mise en évidence des enjeux de l'Unité d'Habitation à son époque et donc par là, du projet sur l'espace domestique, la ville et de la réponse architecturale et urbaine apportée par Le Corbusier ; 3/ Capacité à mettre en perspective l'héritage de l'histoire dans la production contemporaine ; 4/ Faculté à produire un texte synthétique et construit.

Vous trouverez ci-après :

- Un texte : Extraits du discours inaugural de Le Corbusier pour l'Unité d'Habitation de Marseille ;
- Des documents : Croquis, dessins, plans, coupes, photos, du bâtiment.

Après avoir lu attentivement le texte de Le Corbusier et après l'avoir mis en relation avec les documents iconographiques joints, vous expliquerez :

- En quoi cette forme d'habitat est-elle « moderne » pour l'époque ? Vous pouvez élargir votre réponse en expliquant en quoi ce bâtiment est-il Moderne, au sens « Mouvement Moderne » ?
- En quoi, pour vous, aujourd'hui, l'Unité était-elle toujours d'avant-garde et/ou au contraire dépassée ? Pour étayer et développer votre réponse, vous pourrez convoquer des exemples que vous connaissez, allant de la modernité à la contemporanéité.

Question subsidiaire :

- A votre avis, en quoi l'Unité est-elle de « grandeur conforme » ?

Vous développerez votre point de vue par un argument construit.

Vous pouvez avoir recours au dessin pour soutenir votre texte.

UNITE D'HABITATION DE GRANDEUR CONFORME DISCOURS INAUGURAL DE LE CORBUSIER – MARSEILLE 14 OCTOBRE 1952

De Le Corbusier à M. Claudius-Petit Ministre de la Reconstruction
et de l'Urbanisme, à la remise de l'Unité d'Habitation de Marseille

J'ai l'honneur, j'ai la joie, j'ai la fierté de vous remettre « l'Unité d'Habitation de Grandeur Conforme », première manifestation aujourd'hui d'une forme de l'Habitat moderne, commandée par l'Etat, libre de toute réglementation. (...)

L'œuvre est là : « l'Unité d'Habitation de Grandeur Conforme » érigée sans règlements - contre les règlements désastreux. Faite pour les hommes, faite à l'échelle humaine. Faite aussi dans la robustesse des techniques modernes et manifestant la splendeur nouvelle du béton brut. Faite enfin pour mettre les ressources sensationnelles de l'époque au service du foyer - cette cellule fondamentale de la société. (...)

Ces locataires de Marseille, laissés à eux-mêmes dans l'immeuble inauguré le 14 octobre 52, n'ont pas tardé à se constituer en association, véritable communauté verticale sans politique, destinée à la défense de ses intérêts et au développement de sa valeur humaine, etc. Les statuts de l'association ont pour objet:

- a) la création et le développement de liens d'amitié entre les habitants de l'Unité,
- b) l'organisation d'activités collectives sur les divers plans social, culturel, artistique, sportif, etc.,
- c) la défense, dans tous les domaines, des intérêts de ses membres toutes les fois que les intérêts mis en cause sont liés à la qualité d'habitant de l'Unité,
- d) la participation, suivant une forme et des modalités à déterminer, des habitants de l'Unité à la gestion matérielle, morale et de tous ordres de cette Unité, de ses dépendances et prolongements de toute nature, dans une atmosphère de haute compréhension mutuelle avec toutes les personnalités et organismes qui se trouvent ou se trouveront y être intéressés directement et indirectement. (...)

La réalisation de l'Unité de Marseille aura apporté à l'architecture contemporaine la certitude d'une splendeur possible du béton armé mis en œuvre comme matériau brut au même titre que la pierre, le bois ou la terre cuite. L'expérience est d'importance. Il semble vraiment possible de considérer le béton comme une pierre reconstituée, digne d'être montrée dans son état brut. Il était admis que l'aspect du ciment était triste, que sa couleur était triste. Cette opinion est aussi fausse que de dire qu'une couleur est triste, en soi. Une couleur ne vaut que par son voisinage. (...)

Orientation générale érigée dans la verdure au milieu d'un vaste parc de 3,5 ha, baignée de lumière et de soleil, l'Unité d'Habitation est orientée est-ouest et ne comporte aucune ouverture vers le nord, côté du mistral. Mesures : 165 m de longueur, 24 m de profondeur, 56 m de hauteur. Le bâtiment est construit sur pilotis. Le sol est libre et voué aux piétons. Parking d'automobiles et pistes réservées de vélos.

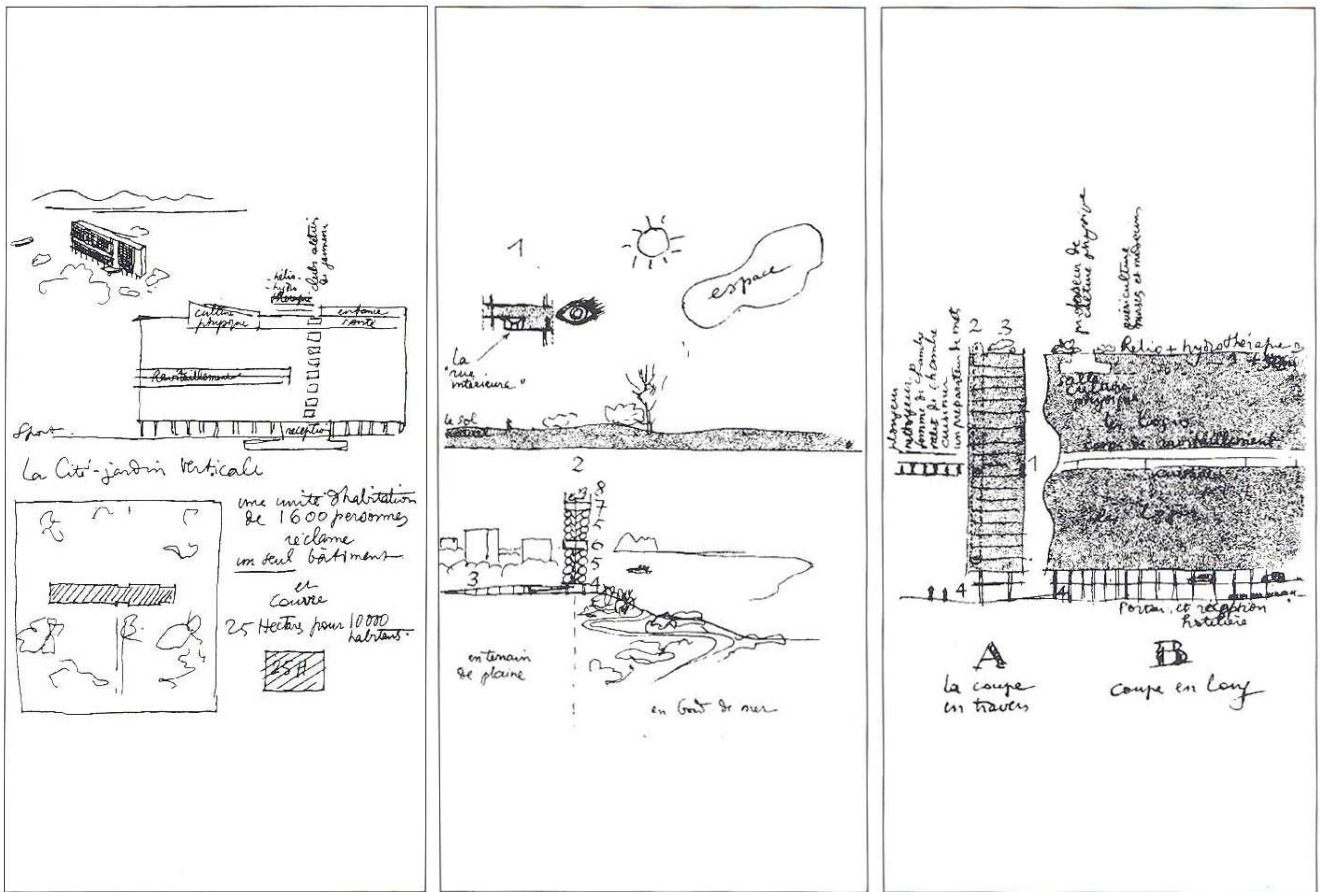
Le « terrain artificiel » contient les machines pour l'air conditionné du bâtiment, la machinerie des ascenseurs et les diesels. L'édifice groupe 337 appartements* de 23 types différents, depuis le petit appartement pour le célibataire, ou pour le couple sans enfants, jusqu'au grand appartement pour familles de 3 à 8 enfants. Les appartements sont groupés par deux, imbriqués tête-bêche au long des corridors d'accès appelés : « rues intérieures » situées dans l'axe longitudinal du bâtiment. La première caractéristique de l'appartement-type est d'être construit sur deux étages comme une maison particulière. Les appartements sont isolés l'un de l'autre par des boîtes de plomb (isolation phonique).

La salle commune bénéficie des deux hauteurs d'étage mesurant 4,80 m sous plafond. Un vitrage de 3,66 m de large et de 4,80 m de haut fait apparaître le magnifique paysage. Les équipements de la cuisine font corps avec l'appartement. Ils comportent : une cuisinière électrique à trois plaques et un four, un évier à double bac, dont l'un forme vide-ordures automatique, une armoire frigorifique, une grande table de travail, des placards et casiers et une hotte d'aspiration des vapeurs de cuisine, raccordée à la ventilation générale. L'Unité est desservie par 5 rues intérieures superposées. A mi-hauteur du bâtiment (niveau 7 et 8) se trouvent la rue marchande du ravitaillement (services communs), comportant : poissonnerie, charcuterie, boucherie, épicerie, vins, crèmerie, boulangerie, pâtisserie, fruits, légumes et plats cuisinés. Un service de livraison dans les appartements. Un restaurant, salon de thé, snack-bar, permettant de prendre des repas. Des boutiques : salon de lavage, repassage, pressing et teinturerie, droguerie, coiffeur, de plus un bureau de poste auxiliaire, tabac, journaux, librairie et dépôt de pharmacie. Sur la même rue intérieure se trouvent les chambres d'hôtel.

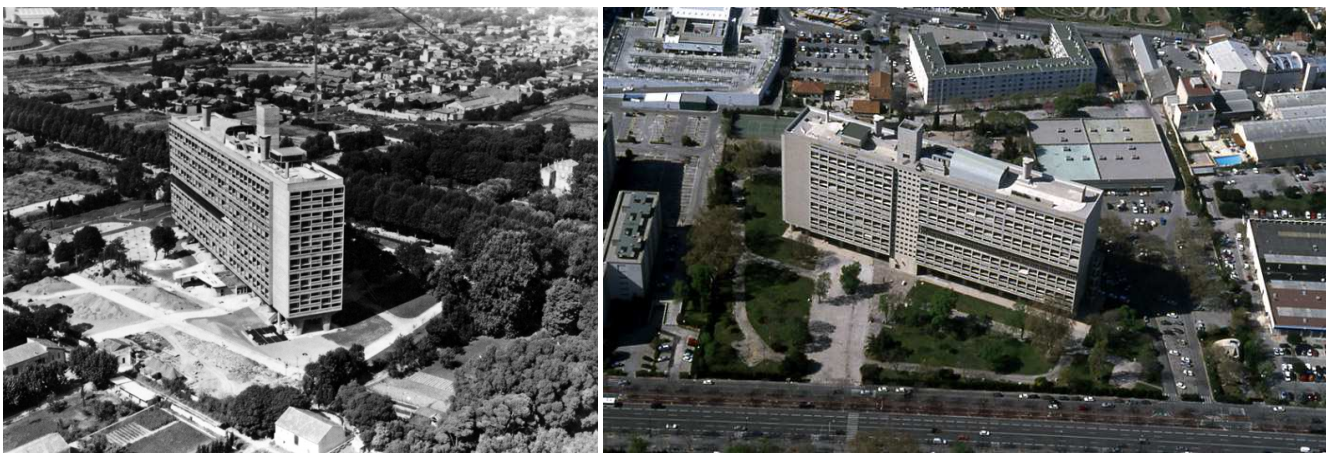
Au dernier étage (17^e niveau) : une crèche et une « maternelle » en communication directe par plan incliné avec le jardin sur le toit-terrasse réservé aux enfants. Ce jardin possède une petite piscine pour enfants. Toit-terrasse formant jardin suspendu et belvédère et comprenant : une salle de culture physique, une place d'entraînement et d'exercices en plein air, un solarium, une piste de course à pied de 300 m, un bar-buffet, etc.

Le Corbusier

* Soit environ 1500 à 1700 habitants (précision faite pour le présent sujet).



Gauche : croquis pour la cité-jardin verticale 1947 – Milieu et droite : Coupes schématiques de l'Unité 1946



L'Unité dans son environnement après livraison, à gauche, et aujourd'hui, à droite.

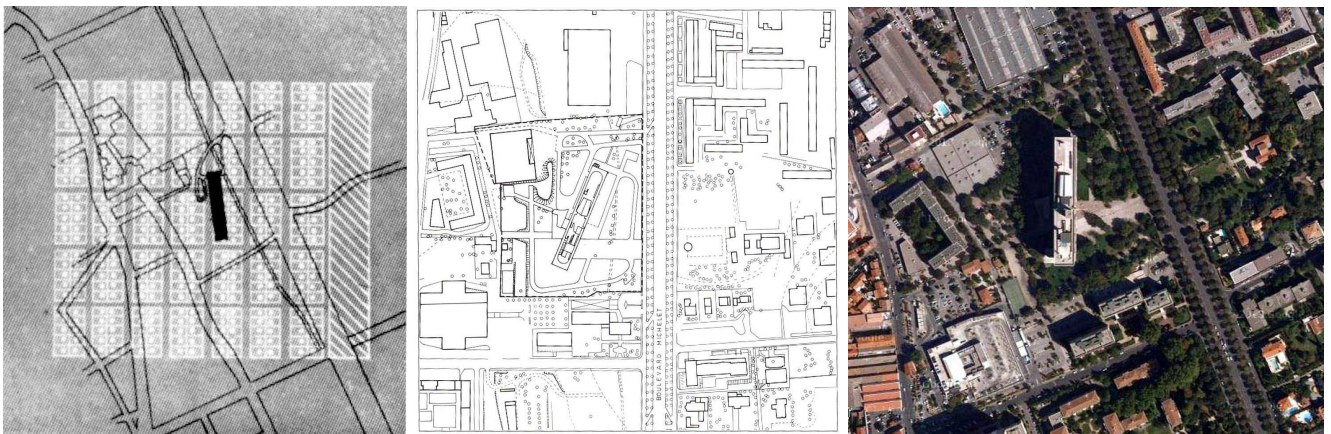
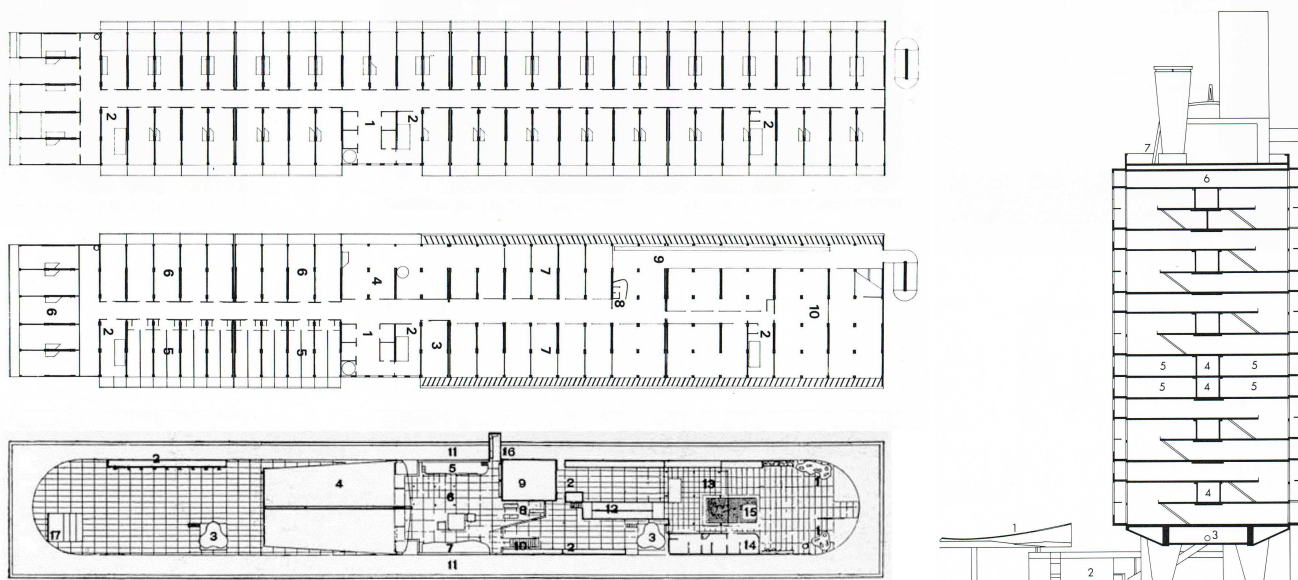
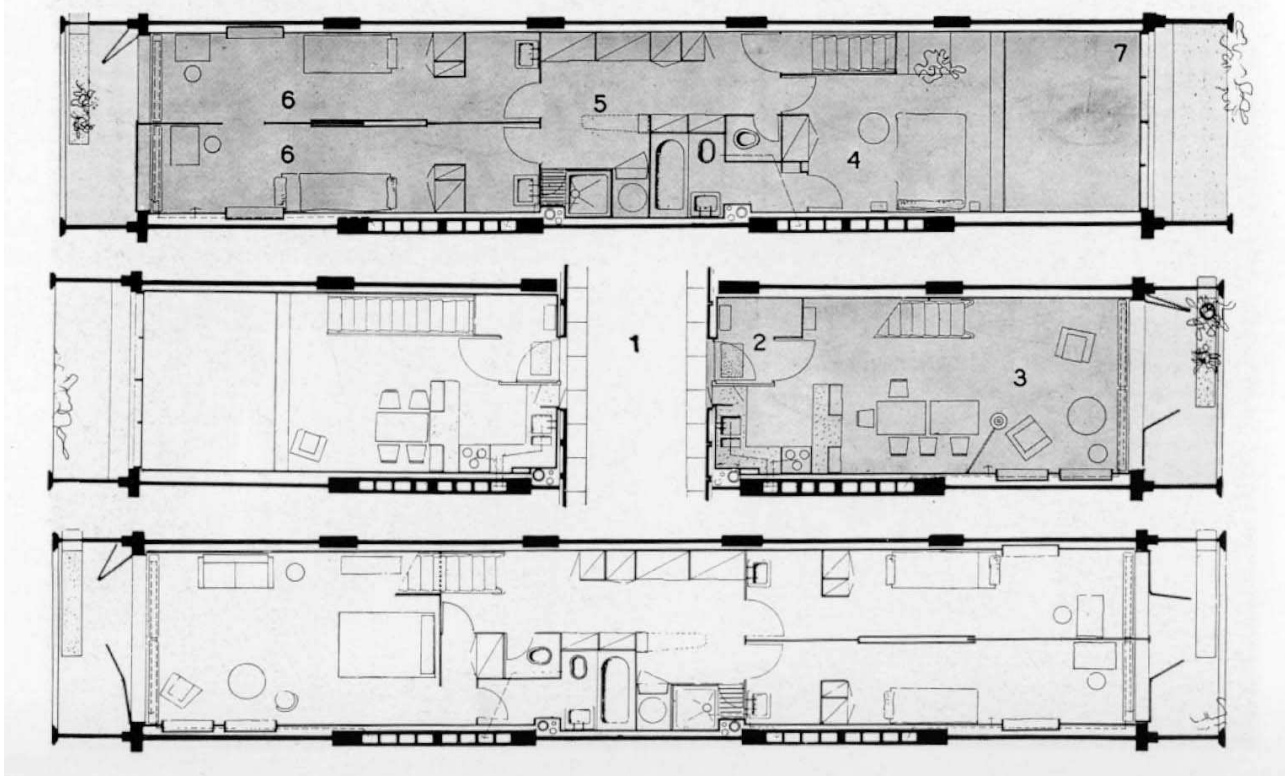


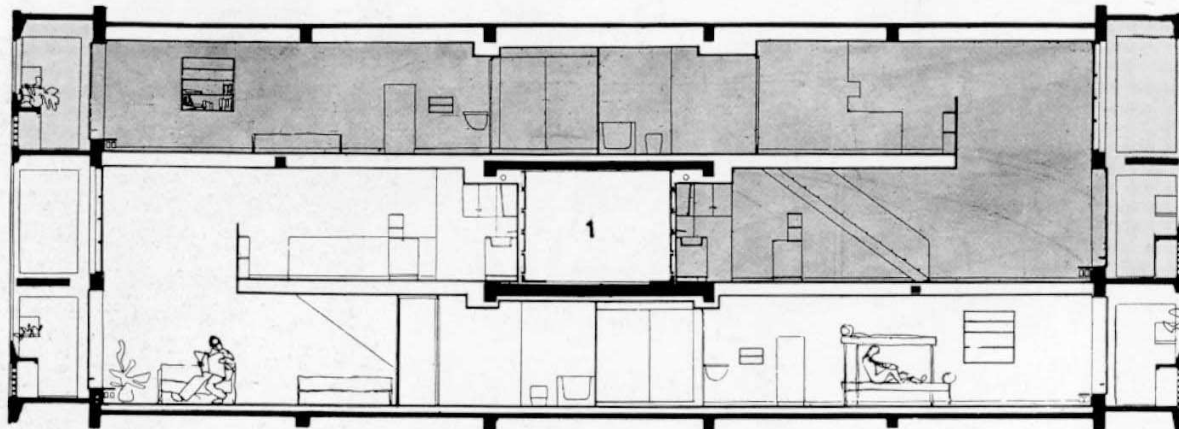
Schéma d'intention d'implantation de LC, plan masse et photo aérienne actuelle.



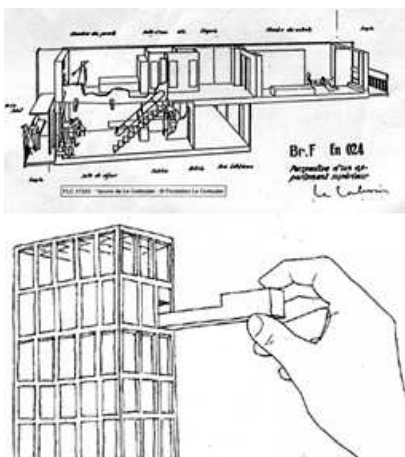
Plan étage courant sur rue intérieure + plan niveau 7 (3^e rue : services communs) + plan toit-terrasse – Coupe transversale



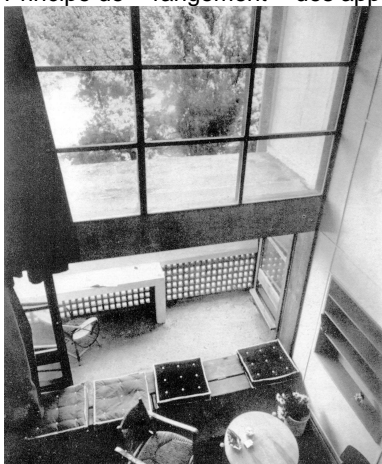
Plan de 2 appartements « type » et portion de « rue intérieure » : duplex montant (gris foncé) + duplex descendant



Coupe sur 2 appartements « type » et sur « rue intérieure » : duplex montant (gris foncé) + duplex descendant



Principe de « rangement » des appartements – Façade Ouest et Sud – Façade Est sur Bd Michelet



Vue de la grande salle et loggia depuis le niveau haut – Salle à manger/séjour vers loggia



Vers cuisine et escalier depuis loggia – Cuisine



Chambre des parents sur grande salle – Double chambre des enfants



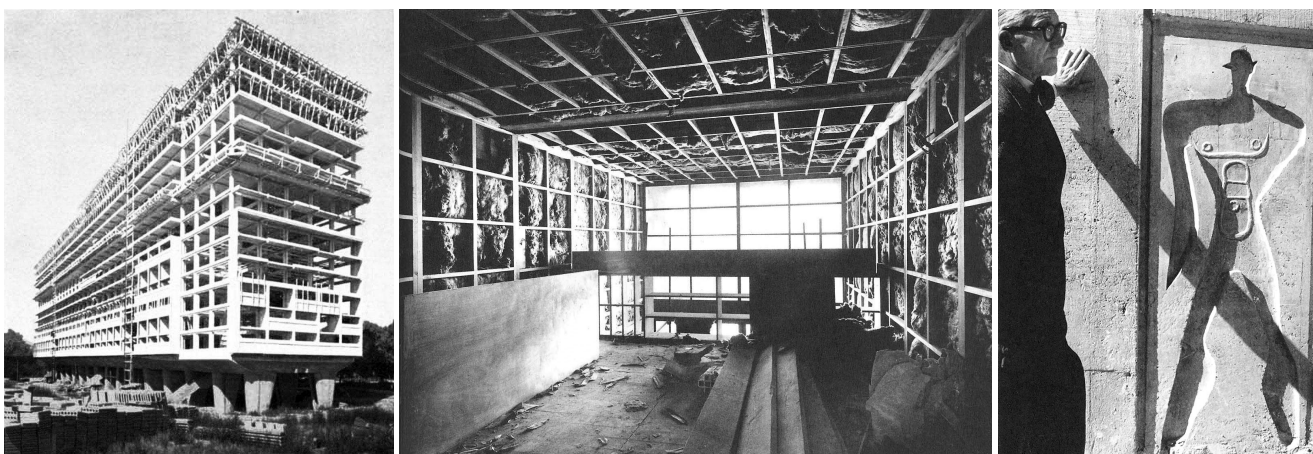
Sur le sol naturel : pilotis et dispositif d'entrée



Une des 5 rues intérieures distribuant les appartements – Rue intérieure au niveau des services communs (3^e rue) –



Toit-terrace : la place et le gymnase dans le fond – La cour de l'école, la piscine et l'ancienne crèche au-dessus



Pilotis, sol artificiel et grille en béton armé – Intérieur d'une cellule – LC devant l'emprunte du Modulator dans le béton à RDC